



Le Conseil Municipal se réunira **En séance publique**

MARDI 30 JUIN 2026 A 19H30
À l'Hôtel de ville – Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2026,
Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026,

➤ Informations :

- Décisions prises par Monsieur le Maire par délégation du conseil municipal (articles L. 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales),
 - 1 - Créances éteintes – Budget de la commune de BEAUMONT-DE-LOMAGNE – Exercice 2026
 - 2 - Création d'emplois permanents
 - 3 - Constitution de partie civile de la Commune dans l'affaire concernant l'ancien Maire Mr Deprince Jean-Luc
 - 4 - Autorisation de recrutement d'un agent en contrat parcours emploi compétences (PEC)
 - 5 - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables – Budget de la Commune
 - 6 - Commission d'Appel Offres – Décision de procéder à l'élection des membres et fixation des modalités de dépôt des listes
 - 7 - Commission d'Appel Offres – Constatation des résultats de l'élection des membres
 - 8 - Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif conclu avec la SAUR
 - Questions orales.

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MADAME LE MAIRE,

Jacqueline TONIN

Affiché le : MARDI 23 JUIN 2026

